



Litige garde d'enfant

Par **Jiiii**, le **29/09/2022** à **10:24**

Bonjour,

l'ex femme de mon mari a la garde de leur 3 enfants depuis le jugement du divorce. Depuis qu'elle s'est remariée son nouveau mari ne veut pas de son fils, elle a donc décidé de ne plus le prendre chez eux et nous l'a déposer avec toutes ses affaires et ne veut plus de contact avec lui. Cela ne nous gêne pas qu'il vienne vivre chez nous mais elle a des devoirs envers son fils normalement. Quelles sont nos recours?

Par **Visiteur**, le **29/09/2022** à **10:27**

Bonjour,

Il faut saisir le JAF pour acter la nouvelle résidence principale de cet enfant et demander une pension alimentaire, ou bien diminuer celle versée pour les 2 autres enfants.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>